Contractualiser une relation commerciale à plusieurs avec un acheteur en filière PPAM

Public cible

Producteurs en plantes aromatiques et médicinales faisant partie du groupe ayant formulé la demande de cette formation

Objectifs

Outiller le groupe d'agriculteurs concerné à la construction et contractualisation groupée d'une relation commerciale avec un acheteur

Pré-requis

Aucun pré-requis nécessaire

Contenu

Tour de table et définition des attentes du groupe
L'intervenant fournira les apports théoriques sur les points suivants et répondra aux questions du groupe afin de permettre au groupe de faire sa propre auto-analyse et déterminer les points à travailler en dehors de l'action de formation :
- Identification des caractéristiques de la demande des acheteurs potentiels : état des lieux des demandes recensées
par le groupe
- Détermination des axes d'évolution nécessaires afin d'adapter l'offre à la demande des acheteurs potentiels
- Déterminer un cahier des charges applicable au groupe des producteurs et dans la relation producteurs/acheteurs
- Envisager les outils juridiques permettant de contractualiser la relation commerciale du groupe de producteurs avec
les acheteurs potentiels
Bilan de fin de formation, évaluation des acquis et de la satisfaction par les participants et suites envisagées. Nous utiliserons une grille d'auto-évaluation, d'utilisation intuitive et également un questionnaire d'évaluation de la satisfaction qui permet aux bénéficiaires d'exprimer leurs attentes pour la suite ainsi que leur satisfaction ou leur désaccord selon des axes variés : organisation logistique, rythme de la formation, qualité des interventions. Une évaluation orale collective est réalisée en complément du questionnaire.
Note de satisfaction moyenne sur l'ensemble des formations en 2020 : 9,65/10

Modalité d'enseignement

présentiel

Infos complémentaires

ADDEAR
Aveyron

Durée de la formation 1 jour(s)
Date limite d'inscription 01/01/2021

Tarifs
Adhérent 189€
Non adhérent 189€
Non agricole 189€
gratuit pour les agriculteurs éligibles VIVEA
189€. Formation prise en charge par VIVEA, Pôle Emploi ou CPF. Nous contacter pour d'autres prises en charge financières ou modalités de financement

Plus de renseignements
Nerea Ngfok
nerea-ngfok@addear12.com
ADDEAR 12
La Maison des Paysans
7 Côte d'Olemps
12510 Olemps
Tél. : 05 65 67 44 98 / 07 82 75 81 26
Mél. : addear12@orange.fr

Formation portée par l'ADDEAR de l'Aveyron, N°OF : 73 12 00 41 012

Pour réussir votre formation, notre organisme est en capacité de prendre en compte les éventuelles situations de handicap, temporaires ou permanentes. Merci de nous contacter afin d'étudier ensemble les possibilités d'adaptation.

Repas tiré du sac le midi.

Taux de satisfaction : Nouvelle formation. 95% de taux de satisfaction global des bénéficiaires %

Pour s'inscrire, contactez-nous par mail, par tél ou envoyez-nous le bulletin d'inscription. Toute inscription fait l'objet d'une confirmation écrite.

ⓘ **Modalités d'accès :** les modalités d'accès seront précisées lors de la confirmation d'inscription

Dates, lieux et intervenants

12 janv 2021 09:30 - 13:00 (3,5hrs)	12330 Nant	Thierry Jouanneteau, avocat spécialisé dans le droit rural et l'accompagnement de groupes d'agriculteurs
05 févr 2021 09:30 - 13:00 (3,5hrs)	12330 Nant	Thierry Jouanneteau, avocat spécialisé dans le droit rural et l'accompagnement de groupes d'agriculteurs

Financeur(s)

Bulletin d'inscription

Nom et Prénom _

Adresse _
_ _
Tel _

Courriel _